

Acad. Roy. Scienc. d'Outre-Mer
Biographie Belge d'Outre-Mer,
T. IX, 2015, col. 212-218

JONLET (*Jean-Marie Gérard*), Ingénieur, Secrétaire général du Congo belge, Président de l'Etablissement public Inga (Liège, 20.11.1906 – Uccle, Bruxelles, 10.04.1987). Fils de Jean-François et de Huynen, Alice; époux de Reisdorff, Georgine (cinq enfants: Geneviève, Jacques, Françoise, Jean et Martine).

Né à Liège où son père était médecin, Jean-Marie Jonlet fit de brillantes études d'ingénieur à l'Université de Liège; il y conquist successivement les diplômes d'ingénieur civil des mines en 1930, d'ingénieur électricien en 1931 et d'ingénieur radioélectricien en 1933, ce décalage d'une année étant dû au service militaire;

il devint officier de réserve à l'artillerie en 1932. Il devait épouser plus tard Georgine Reisdorff, dont le père, Robert Reisdorff, fit une brillante carrière au Congo dans l'administration territoriale et en Belgique où il fut notamment chef de cabinet du premier ministre Henri Jaspar vers 1930 (voir notice Tome VI, col. 843-847). Grand sportif au cours de sa jeunesse, Jean-Marie Jonlet fut notamment champion de Belgique d'aviron.

Il arriva au Congo pour la première fois en juin 1934 en tant qu'ingénieur adjoint de la T.S.F. On désignait sous ce vocable les services radio et télégraphie sans fil à l'époque.

Ces services vivaient un développement rapide depuis quelques années, l'impulsion principale ayant été donnée lors de la Première Guerre mondiale. Dans un pays aussi vaste que le Congo, dépourvu d'un réseau dense de voies de communications terrestres, les liaisons radio entre les diverses villes provinciales étaient essentielles pour le développement et elles contribuaient également à renforcer l'unité du pays.

Le service des télécommunications du Congo existait déjà lorsque Jonlet y arrive mais énormément reste à faire; il s'y consacre pendant près de vingt années, jusqu'en 1952, date d'une promotion qui l'oblige à céder le relais à ses adjoints.

Au cours de cette période, de 1934 à 1952, le développement des télécommunications fut prodigieux, tout d'abord par une abondance de nouvelles techniques, et renforcé par les nécessités de communication à longue distance lors de la Seconde Guerre mondiale.

Jonlet participe à toutes les activités du service mais il est responsable ou même promoteur de plusieurs innovations et actions dont l'influence fut prépondérante par la suite.

Un de ses exploits — car il s'agissait tout autant d'un exploit sportif que d'une prouesse technique — fut le lancement au-dessus des rapides du fleuve Congo de la liaison téléphonique aérienne entre Brazzaville et Léopoldville en 1935. Toutes les tentatives par câble sous-fluvial ayant échoué suite à la violence du courant, l'idée fut de faire passer un premier fil très mince au moyen d'un grand cerf-volant mais la distance à l'endroit le plus propice est d'environ trois cents mètres et les conditions météo sont fort capricieuses. On peut dire que la réussite fut sans doute due plus à la chance qu'à de savants calculs mais il fallait la saisir; ce fut Jonlet qui rattrapa le fil au sommet d'une tour de quinze mètres érigée au préalable. On a peine à imaginer aujourd'hui les efforts inouïs qu'il fallait déployer pour établir une simple liaison par fil et l'enthousiasme que cette réussite suscita jusque chez les plus hautes autorités du Congo belge et de l'Afrique-Equatoriale française. C'était le 6 septembre 1935.

Dès 1939, Jonlet développe l'emploi des antennes directionnelles pour liaisons radio à l'intérieur du Congo et il perfectionne les émetteurs existants, afin d'améliorer les communications radiotélégraphiques et radiotéléphoniques; il fit également procéder à l'installation des premières centrales téléphoniques automatiques publiques.

Dans le domaine de la radiodiffusion, au début de la guerre 40-45, il fit aménager par des moyens de fortune l'émetteur qui, dès octobre 1940, permit à Radio-Congo-Belge de faire entendre en Belgique occupée la voix des Belges du Congo; il dirigea ensuite en un temps record le montage de la puissante station de la Radio-diffusion Nationale Belge à Léopoldville.

Après la guerre, il poussa activement l'organisation des émissions pour les Congolais et fit mettre en place les premières installations de réception et de diffusion publiques par haut-parleur tant dans les centres que dans les villages de l'intérieur.

Dans le domaine de la protection des lignes aériennes, il créa, pendant la guerre, une section de météorologie destinée à réaliser la prévision du temps. Cette section fut appelée par la suite à un très grand développement tout comme les moyens de guidage et de communication radio des avions, suite à l'expansion rapide des liaisons aériennes.

Les performances des télécommunications, de la radiodiffusion, de la météorologie et de la protection radioélectrique des lignes aériennes, toutes placées sous la direction de Jonlet, rendaient d'immenses services mais les besoins augmentaient encore plus vite et des moyens nouveaux y furent employés lors de l'élaboration du Plan décennal de développement économique et social, proposé par le ministre Wigny.

En tant que directeur des télécommunications, Jonlet participa activement à cette élaboration dans les domaines relevant de ses compétences et de ses responsabilités; il pensait certainement qu'il lui serait donné le plaisir de réaliser personnellement tout ce qu'il avait conçu ou imaginé pour les années cinquante; ce ne fut pas le cas en raison des caprices de la carrière.

En effet, suite au décès prématuré de M. Leemans, président des Sociétés hydro-électriques du Bas-Congo et de l'est du Congo, P. Geulette, directeur général des Travaux publics et Communications, fut appelé à la succession, et ce fut Jonlet qui le remplaça à la tête de cette direction générale, par commissionnement en 1952 et par promotion le 27 janvier 1953.

Parmi les services figurent évidemment ceux des télécommunications et de la météorologie; Jonlet conserve donc dans ses nouvelles attributions une liaison avec les services dont il fit partie ou qu'il dirigea pendant dix-huit ans mais il dut, dès ce moment, partager son activité

entre de nombreuses autres disciplines, dont certaines toutes nouvelles pour lui. C'est qu'en effet la direction générale des Travaux publics et Communications figurait parmi les plus importantes et les plus complexes de l'administration coloniale; elle comprenait pas moins de dix services différents dont les activités sont très diverses: le génie civil y tient une place importante avec les bâtiments, les ponts et chaussées, les voies navigables, l'infrastructure aéronautique, les laboratoires, auxquels il faut ajouter le service de mécanisation pour la gestion des engins, la météorologie et les télécommunications ainsi que l'exploitation aéronautique déjà citées, et enfin l'urbanisme et les services postaux.

Une telle concentration dans une période de gros investissements et d'expansion de l'activité telle qu'on l'a connue à partir de 1951 pourrait paraître aberrante; elle était le résultat d'une réorganisation administrative incomplète et aurait pu avoir des conséquences dommageables; la puissance de travail et les compétences de Jonlet suppléèrent aux défauts de l'organisation et il put mener de front pendant plus de six ans, de 1952 à 1958, la direction d'ensemble de toutes ces activités: construction de routes et de ponts, développement des aéroports, amélioration de la sécurité de la navigation maritime et fluviale, construction ou développement de nouveaux ports, bref toute une infrastructure dont le Congo put hériter à l'indépendance et qui resta en service pendant très longtemps, certaines installations résistant encore quarante ans plus tard, malgré le manque d'entretien et de renouvellement.

C'est au cours de cette période qu'intervient un événement dont l'influence sur la carrière de Jonlet fut par la suite prépondérante. Sous l'impulsion du ministre Buisseret, les projets de construction d'une centrale hydroélectrique sur le Congo à Inga, près de Matadi, sont sortis des cartons où ils reposaient depuis une vingtaine d'années; à Inga, par suite d'une configuration topohydrographique spécialement favorable, il serait possible d'édifier un des plus grands complexes hydroélectriques au monde.

Les études générales sont reprises et développées dès 1956 et confiées à divers groupements semi-publics; la liaison avec les administrations est assurée par la direction générale des Travaux publics; Jonlet est ainsi associé à ces études dès le début au plus haut niveau. Elles prendront une extension et une complexité extrêmes au cours des années 1958 à 1963. En tant que vice-président du Conseil des Adjudications et de la Commission des Transports du gouvernement colonial de 1952 à 1958, Jonlet avait été associé à toutes les décisions importantes dans le domaine des diverses infrastructures, et c'est donc tout naturellement qu'il fut désigné pour assurer cette coordination au sein de l'ad-

ministration. L'importance des études et l'influence des projets sur la région sont telles que bien peu de services de l'Etat n'étaient pas concernés. A cette occasion, lors des réunions de concertation, la diplomatie et les capacités de synthèse de Jonlet firent merveille, et on peut dire que si l'administration coloniale ne fit pas grise mine à côté des grands bureaux d'études belges et étrangers auxquels les études détaillées avaient finalement été confiées en 1959, c'est en grande partie à Jonlet que cela est dû.

A ce moment fut créé l'Etablissement public Inga, en quelque sorte un organisme para-étatique, plus souple qu'une administration traditionnelle mais représentatif toutefois des intérêts publics, ce qui était essentiel pour un investissement de cette importance et de cette influence et qui fut le choix du gouvernement de l'époque.

Jonlet qui, entre-temps, était devenu secrétaire général du Congo en août 1958, est nommé président de l'Etablissement public Inga en 1959, fonction qu'il exerça jusqu'à sa dissolution en 1962. Il sera donc responsable des études confiées au privé et sera plusieurs fois en contact avec les nouvelles autorités du Congo mais il verra en même temps la désorganisation s'emparer de l'ensemble des structures dont le Congo avait hérité le 30 juin 1960.

Nul doute que cette évolution n'ait rempli cet homme d'inquiétude et de tristesse, car il voyait fondre la devise de P. Ryckmans qu'il avait fait sienne durant trente ans: «La colonisation n'a qu'une excuse... celle de servir». C'est ce que Jonlet avait fait depuis le premier jour en 1934.

Après une carrière aussi remplie, aussi féconde, se pourrait-il que Jonlet pense sérieusement à la retraite? Bien sûr, il est officiellement retraité; en tant que haut fonctionnaire, il n'avait même pas la possibilité de poursuivre une activité d'assistance technique; il lui était difficile de solliciter un emploi dans le secteur public, vu les hautes fonctions exercées au Congo, son intégration dans les services de l'Etat belge eût créé quelques réticences; ayant toujours été au service public, il préférerait rester dans un domaine proche; enfin, il espérait évidemment poursuivre une activité en rapport avec ses anciennes attributions et avec le Congo, autant que possible.

Il trouva l'ensemble de ces conditions au sein du Groupe de la Cominière, société privée mais gestionnaire ou propriétaire de plusieurs services d'intérêt général au Congo. Il y entra en 1962 en tant que conseiller à la direction générale. On pourrait dire qu'une troisième carrière démarrait à ce moment puisqu'il resta dans le Groupe Cominière jusqu'en 1975. Des responsabilités importantes lui furent confiées; on peut citer la

vice-présidence de la Compagnie d'Electricité Colectric (production et distribution d'électricité pour la ville de Kinshasa), la présidence de la Société d'Epuration et d'Entreprises (problèmes de l'eau et de l'assainissement, fournisseur important de la Regideso au Congo), la vice-présidence de la Belectric (société belge regroupant les participations coloniales de la Cominière dans le domaine de l'électricité).

En 1969, la Cominière créa la Société d'Etudes Seges et lui en confia la présidence; cette société devait se développer ultérieurement dans les études de voies de communication et d'assainissement, dans divers pays d'outre-mer.

C'est en 1975 que Jonlet quitte la Cominière; la Colectric avait été entre-temps nationalisée et les relations avec le Congo étaient devenues très précaires.

En 1974, l'association *Research and Development*, groupement de sept bureaux d'études dont faisait partie la Seges, avait demandé à Jonlet d'en accepter la présidence; il le fit de façon transitoire jusqu'en janvier 1976, date qui constitue officiellement sa fin de carrière active.

Carrière exemplaire, faite d'un seul tenant, ayant toujours comme objectif de servir le bien public. Esprit méthodique et capacité de synthèse, grande intelligence et puissance de travail, un cursus universitaire dépassant la normale, tout devait concourir à une réussite certaine; son engagement à la Colonie fut pour Jonlet un élément catalyseur qui permit à ses qualités de se développer plus rapidement qu'elles ne l'eussent sans doute fait s'il était resté en Belgique.

Il fut associé à de grands projets et il sut les maîtriser. Il sut aussi s'entourer de collaborateurs compétents et leur faisait confiance; son accueil était toujours chaleureux. Comment ne pas être surpris d'être reçu presque amicalement alors qu'il exerçait les plus hautes fonctions; comment ne pas l'être de son action paroissiale qu'il exerça après sa retraite, contribution à de modestes choses après avoir dirigé de très grands organismes, contribution qu'il mena avec la plus grande efficacité, ce que l'on pourrait qualifier chez lui de tout à fait normal.

Jusqu'à ses derniers jours, il resta fidèle à ses engagements et s'éteignit à Uccle le 10 avril 1987, entouré de toute sa famille.

Distinctions honorifiques: Commandeur de l'Ordre royal du Lion; Commandeur de l'Ordre de la Couronne; Officier de l'Ordre de Léopold; Etoile de service en or (Congo belge); Officier de l'Ordre de l'Etoile noire du Bénin; Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand (Vatican).

20 juin 2000.

J. Charlier (†).

Sources: Fiche signalétique de l'ARSOM. — *L'Illustration Congolaise* (1^{er} octobre 1936). — *Le Courrier d'Afrique* (28 avril 1960). — *Inform Congo* (4 août 1958). — Archives de la société Seges. — *La Libre Belgique* (10 avril 1987).

Affinités: Jean Charlier a rencontré J.-M. Jonlet à Léopoldville pour la première fois en mars 1956, au retour d'une mission d'études aux Etats-Unis; il assura le secrétariat technique de la Commission de coordination des études d'Inga sous la direction de l'intéressé en 1958-59. Aucun contact entre 1959 et 1969; à ce moment, l'auteur est engagé par Jonlet à la société Seges; une collaboration étroite s'établit entre eux jusqu'en 1974; l'auteur remplace Jonlet en tant qu'administrateur-directeur de Seges en 1974.